



Succession parents enfants

Par **tixyounette**, le **17/11/2008 à 11:44**

Bonjour, je souhaite savoir comment cela se passe lorsque les parents possèdent des biens en dehors de la France (Espagne). Les biens à l'étranger se rajoutent-ils à ceux existants en France. Quels sont les différents cas de figures. Cordialement
Tixy

Par **gloran**, le **17/11/2008 à 12:17**

Bonjour, j'ai retrouvé ceci sur l'excellent site Jurisprudentes
:
http://www.jurisprudentes.org/bdd/article.php3?id_article=784
http://www.jurisprudentes.org/bdd/article.php3?id_article=784
lecture